



Difficultés entre la compagne de mon ex compagnon et ma fille

Par **mum76**, le **16/11/2016** à **04:33**

Bonjour,rnrnJ'ai la garde de ma fille de bientôt 13 ans. Elle va chez son père un week-end tous les 15 jours. Il y a 6 mois, la nouvelle compagne de son père, a incité ma fille à voler dans les magasins, la dénonçant ensuite à son père. Non sans difficultés, ma fille a fini par tout nous expliquer. Je note que son père n'avait pas jugé bon de m'informer du pseudo vol.rnrnJ'ai donc demandé à discuter avec le papa, pour l'informer de ce que sa compagne avait fait, précisant que s'il ne croyait pas les dires de sa fille, je ne pouvais lui laisser, celle ci étant chez lui en danger. Il a dans un premier temps, cru sa fille, et de nouveau depuis hier le couple remets en doute ces propos.rnrnMa fille est perdue, je ne remets absolument pas sa parole en doute, elle ne souhaite donc plus être en contact avec cette femme, moi non plus d'ailleurs, mais comment faire pour rester dans la légalité ?rnrnCa doit paraître dérisoire comme problème mais je ne peux laisser une adulte détruire ma fille.rnrnMerci.

Par **cocotte1003**, le **16/11/2016** à **07:53**

Bonjour, vous devez saisir le jaf pour demander un nouveau jugement par exemple avec un droit de visite libre, c'est à dire que votre fille décide si elle veut ou non aller chez son père. Vous demandez à ce qu'elle soit entendue par le juge avec l'assistance d'un avocat qui est gratuit pour les mineurs, cordialement

Par **mum76**, le **16/11/2016** à **14:58**

Merci beaucoup pour votre rapidité.